



À l'attention de Monsieur Frédéric Michel
Directeur délégué SAPN

Les Essarts,
le 10 Mai 2024

Objet : conditions de travail inacceptables

La CFDT souhaite vous interpeller sur les conditions de travail difficilement acceptables en ce moment sur le secteur Vallée de Seine et au CSP d'Yvetot.

Plusieurs salariés ont fait part de leur épuisement professionnel. Afin d'être le plus fidèle possible aux propos et au ressenti des collègues, la CFDT a listé quelques verbatims :

- « On ne va pas tenir le coup à ce rythme-là »
- « Entendre les klaxons pendant tout un poste est insupportable »
- « Tu te rends compte dans quelle souffrance on est à Montesson, on marche sur la tête »
- « Je crois qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'on subit au quotidien en ce moment »
- « C'est anxiogène et la vigilance est mise à mal »
- « Y'a pas assez de monde à pôle emploi ? Est-ce que la direction cherche vraiment, on se demande »
- « En espérant que le peu de personnel restant résiste, c'est pas sûr »
- « La répétition des postes sans intervenants est difficile à gérer, la charge de travail a explosé »
- « Les allers-retours incessants par la galerie sont sources d'accident »
- « Psychologiquement, ça commence à être dur pour tout le monde »
- « Les chauffeurs poids lourds bloqués sur l'unique voie sont de plus en plus agressifs »
- « On nous pousse à bout, si ça continue, je vais aller la voir la médecine du travail »

Ce qui préoccupe la CFDT, c'est que l'ensemble du personnel de ce secteur est dans le même état de détresse. Ces remarques ne sont pas à prendre à la légère, ces mauvaises conditions de travail ont un impact non-négligeable sur la santé mentale et physique des salariés.

Cela doit cesser, le manque de personnel est aujourd'hui inacceptable, nous vous demandons d'agir le plus rapidement possible sur cette situation. Selon l'article L.4121-1 du code du travail, nous vous rappelons que « l'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés ».

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les élus CFDT

Copie à Monsieur Desrues Thierry, Madame Da Silva